

## Le sceau et le pouvoir

### L'évolution du sceau des ducs de Bretagne, du XII<sup>ème</sup> siècle au XV<sup>ème</sup> siècle

En authentifiant un acte, le sceau médiéval affirme, mieux que la signature, avec plus de solennité et de crédibilité, la volonté des individus. Signe de reconnaissance il exprime avec force la personnalité, la fonction et la responsabilité.

Sans doute chacun doit se tenir à sa place, au rang fixé par des lois d'autant plus impératives qu'elles ne sont pas écrites ; cependant le sceau peut être modifié. Le gain d'un fief, la perte d'une possession, une nouvelle revendication territoriale entraînent logiquement des changements dans la légende du sceau ; mais la matrice est un objet précieux, gravé avec soin ; toute modification, si minime soit-elle, résulte toujours d'une décision délibérée.

Le sceau ducal fait connaître l'image que le duc de Bretagne entend donner de lui-même, aussi bien à l'extérieur qu'à l'intérieur du duché, vis à vis du suzerain, des grands feudataires, des vassaux, des autorités religieuses, des villes et de toute la population ; il traduit fidèlement les aspirations personnelles, les fiertés familiales et les ambitions dynastiques. L'évolution du sceau ducal, du XII<sup>ème</sup> au XV<sup>ème</sup> siècle, reflète la continuité d'une politique et l'affirmation progressive du pouvoir.

Le plus ancien des sceaux ducaux parvenus jusqu'à nous (1) est celui d'Eudon de Porhoët, deuxième mari de Berthe de Bretagne fille de Conan III. Ce sceau, daté de 1155, provenant de l'abbaye de Savigny

---

(1) Dom Lobineau, puis Dom Morice, ont reproduit des sceaux dans leurs *Histoires de Bretagne*. Malgré des inexactitudes ces gravures sont très précieuses car de nombreux sceaux ont disparu depuis lors.

Dom LOBINEAU, *Histoire de Bretagne*, 2 vol. in-fol., Paris, 1707.

Dom MORICE, *Mémoire pour servir de preuves à l'histoire de Bretagne*, 3 vol. in-fol., Paris, 1742-46.

Il est possible que Nominoë, Erispoë, Salomon III et Alain I<sup>er</sup> aient utilisé des sceaux. Nous ne connaissons le sceau d'Alain Fergent que par une gravure de Dom Lobineau.

était conservé aux Archives de la Manche. Il a été détruit dans le bombardement de Saint-Lô en 1944. Il en reste le moulage des Archives nationales. C'est un sceau rond, équestre, déjà d'une grande dimension — 83 millimètres —, affirmant le titre ducal : *Sigillum Eudonis Britannie ducis*. Le style est archaïque mais les détails en font un document précieux pour l'histoire de l'équipement militaire.

Cette époque était celle de l'ascension de la famille angevine des Plantagenêts. Henri Plantagenêt, comte d'Anjou, du Maine, de Touraine et du Poitou, duc de Normandie et d'Aquitaine, était roi d'Angleterre sous le nom d'Henri II. La Bretagne serait-elle un obstacle ou un relais sur la route maritime d'Angleterre en Aquitaine ? Henri II parvint à éliminer Eudon et le remplaça par Conan IV, fils d'un premier mariage de Berthe. Nous ne connaissons le sceau de Conan IV que par une gravure de l'*Histoire de Bretagne* de Dom Lobineau et par un fragment d'une empreinte de 1162. Henri II obligea par la suite Conan IV à se retirer à Richemont (2) et à fiancer sa fille Constance de Bretagne à Geoffroi Plantagenêt, troisième fils du roi d'Angleterre.

Geoffroi mourut en 1186. Son fils posthume Arthur I<sup>er</sup> lui succéda. Le nom d'Arthur résonnait comme l'annonce du retour du roi légendaire et la promesse d'une renaissance de la Bretagne (3). Sur son sceau de 1199, le duc a douze ans. Bien qu'il ne soit pas encore chevalier, il a un sceau équestre, ce qui est rare. Ce qui est exceptionnel, c'est que ce sceau équestre n'est pas un sceau de chasse comme pour les adolescents de certaines grandes familles. Tête nue, Arthur est vêtu d'une simple cotte mais il porte déjà l'épée ducale.

(2) Ce qu'on appela le comté de Richemont — earldom and honour of Richmond — ne constituait pas un fief d'un seul tenant mais un ensemble, plusieurs fois modifié, de nombreux domaines aux revenus très substantiels, répartis sur une dizaine de comtés administratifs du nord-est de l'Angleterre. La capitale était dans le Yorkshire. Attribué par Guillaume le Conquérant à Alain de Penthièvre qui commandait l'arrière-garde à Hastings, Richemont devint en 1148 une possession des ducs de Bretagne. Il fut à de nombreuses reprises confisqué par les rois d'Angleterre puis rendu à la Bretagne suivant l'état des relations politiques. La question de Richemont joua un rôle important dans les relations diplomatiques entre la Bretagne, l'Angleterre et la France. En 1393 le comté fut attribué par Jean IV à son deuxième fils, Arthur de Bretagne, qui devint le célèbre connétable de Richemont et le duc Arthur III. Cependant le comté avait été définitivement repris par l'Angleterre en 1398. Cf. J. TRÉVÉDY, *Seigneuries des ducs de Bretagne hors de Bretagne*, Vannes, 1897, et deux articles de Paul JEULIN, Un grand « Honneur » anglais. Aperçus sur le comté de Richmond en Angleterre, dans *Annales de Bretagne*, t. XLII, 1935, et : La consistance du « comté » de Richmond en Angleterre d'après le « Domesday Book », *ibidem*, t. XLIV, 1937.

(3) Alors que les prénoms des légendaires chevaliers de la Table ronde ont été très peu portés en Bretagne, il faut noter que quatre princes de la famille ducale reçurent le nom d'Arthur et que trois d'entre eux devinrent ducs de Bretagne.

Michel PASTOUREAU, *Couleurs, images, symboles*, Paris, Le Léopard d'Or, 1989.



*Jean 1<sup>er</sup>, duc de Bretagne  
3<sup>e</sup> Sceau équestre  
1275  
D 538*



*Arthur I  
Sceau équestre - 1199  
D 532*

Agé de quinze ans Arthur 1<sup>er</sup> fut armé chevalier par Philippe Auguste. Sur son sceau et son contre-sceau de 1202 il porte d'un côté le gonfanon, de l'autre l'épée. On voit sous la cotte de mailles le bliaud aux longs plis flottants. En 1203 Arthur 1<sup>er</sup> fut fait prisonnier par Jean sans Terre puis assassiné.

Jusqu'ici aucun sceau ducal ne comporte d'armoiries (4).

A la mort d'Arthur, Alix, sa demi-sœur, fut proclamée duchesse de Bretagne (5). Il fallait lui choisir un mari. Philippe Auguste imposa son candidat : Pierre de Braine, deuxième fils du comte Robert de Dreux. C'était un capétien, descendant du roi Louis VI. Né vers 1190, il fut adoubé en 1209. Sur son sceau équestre de 1213 le chevalier porte le heaume cylindrique à timbre plat. Entre les deux filets du sceau est inscrite la légende *Sigillum Petri Filii Roberti comitis Drocensis et Brane* : sceau de Pierre, fils de Robert comte de Dreux et de Braine. Les armes de la famille de Dreux sont l'échiqueté d'or et d'azur à la bordure de gueules. Elles sont portées pleines par le comte Robert et par son fils aîné. Pierre, cadet, doit briser. Comme brisure il choisit le franc-quartier d'hermine (6).

En 1214 Pierre de Braine épousa Alix et devint duc de Bretagne sous le nom de Pierre 1<sup>er</sup>. Son sceau porte maintenant la légende *Sigillum Petri ducis Britannie et comitis Richemontis* : sceau de Pierre duc de Bretagne et comte de Richemont.

Pierre 1<sup>er</sup> — surnommé Mauclerc — portait le titre de duc mais n'était en droit que le régent du duché en attendant la majorité de son fils. En 1237 Jean, surnommé le Roux, devint le duc Jean 1<sup>er</sup>. Sur son premier sceau équestre, le dessin est net. Le graveur a la maîtrise de son art. Au XIII<sup>ème</sup> siècle, le souci de l'exactitude dans les proportions n'apparaît pas encore. L'artiste attache plus d'importance au cavalier qu'à sa monture. L'épée, large et courte, est damasquinée, arme de taille plutôt

(4) Les premières armoiries, répondant au besoin d'identifier les chevaliers au combat et plus encore peut-être au tournoi firent leur apparition dans l'Ouest de l'Europe vers 1130. Elles se généralisèrent vers 1220 dans la noblesse avant d'être adoptées vers 1320 par toutes les classes sociales. Les souverains et les grands feudataires les ont parfois adoptées après les chevaliers. L'écu fleurdelysé n'apparaît qu'en 1211 sur le sceau de Louis de France fils de Philippe Auguste. Michel PASTOUREAU, *L'hermine et le sinople*, Paris, Le Léopard d'Or, 1986.

(5) Par Berthe, Constance et Alix, tous les ducs de Bretagne se rattachent à l'ancienne maison souveraine.

(6) La brisure par franc-quartier d'hermine semble due à l'initiative d'Alexandre de Bourgogne. Ce fut une mode répandue chez les cadets de grande famille au treizième siècle. Hervé PINOTEAU, *L'héraldique de Saint-Louis et de ses compagnons*, Paris, 1966, p. 16 ; et *Héraldique capétienne*, Paris, Éd. P. de La Périère, 1979, p. 4, p. 88.

que d'estoc. Jean 1<sup>er</sup> conserva les armoiries de son père, l'échiqueté d'or et d'azur à la bordure de gueules et au quartier d'hermine. Quant à Pierre Mauclerc, il redevint simple chevalier sous le nom de Pierre de Braine et garda ses armes. Il accompagna saint Louis en Égypte. Au retour de la croisade il mourut en mer des suites de ses blessures.

Prudents à l'égard de leurs voisins, défiants vis-à-vis de leurs grands vassaux, grands bâtisseurs de forteresses, les ducs ont tenu à paraître comme chefs de guerre. Leur représentation en chevalier sur leurs sceaux équestres a été particulièrement soignée. Sur le troisième sceau équestre de Jean 1<sup>er</sup> l'écu est présenté de face afin de rendre plus visibles les armoiries qui se retrouvent sur la housse du cheval. Par sa composition équilibrée, la sûreté de son dessin, la perfection de sa gravure, cette empreinte est un exemple, justement célèbre, de l'art du sceau au XIII<sup>ème</sup> siècle. A partir du milieu de ce siècle les sceaux de la maison ducale n'ont rien d'archaïque ; ils sont souvent en avance dans le mouvement artistique européen.

En 1286 Jean II succéda à Jean 1<sup>er</sup> ; sur une empreinte de son sceau équestre datée de 1293 apparaît une des premières représentations, sur un sceau, de deux pièces de l'équipement militaire, l'ailette protégeant l'épaulé et la chaînette retenant le pommeau de l'épée ; les ducs ne sont pas en retard pour s'armer ni leurs graveurs pour mettre en valeur les derniers perfectionnements. On remarque un léger assouplissement dans la housse d'arme du destrier.

Sur le sceau équestre d'Arthur de Bretagne en 1296, le futur Arthur II porte un heaume au cimier armorié et au volet flottant. L'évolution du style se poursuit. Les proportions sont maintenant respectées et annoncent le réalisme du XIV<sup>ème</sup> siècle.

Les sceaux peuvent exprimer les ambitions familiales, la politique matrimoniale et la recherche des grandes alliances, de même qu'ils témoignent de la fierté des ascendances prestigieuses. Jean de Bretagne, deuxième fils du duc Jean II et de la princesse Béatrix d'Angleterre, comte de Richemont en 1306, a fait figurer sur son sceau l'échiqueté au franc-quartier d'hermine des armes de son père, avec une bordure de léopards, rappel des armes de sa mère, fille du roi Henri III.

Le rayonnement de la famille ducale se reflète sur des sceaux monastiques. Éléonore de Bretagne, fille de Jean II, abbesse de la célèbre abbaye de Fontevault, scelle en 1316 d'un sceau portant un écu aux armes de son père.

Fils aîné de Jean II, Arthur II se maria deux fois. En premières noces, il épousa Marie de Limoges dont il eut trois fils, le futur Jean III, Guy de Penthièvre et Pierre, mort très jeune. Veuf, il se remaria avec

Yolande de Dreux, veuve du roi d'Écosse Alexandre III. Yolande était comtesse de Montfort. Elle descendait du fameux Simon de Montfort (7). Du sceau de Yolande il ne reste que des fragments qui permettent cependant de distinguer l'échiqueté de Dreux et le lion d'Écosse avec son double trescheur fleurdelysé. De Yolande de Dreux, Arthur II eut un fils, Jean de Montfort, et cinq filles.

Sur son sceau armorial appendu à un acte daté du 13 décembre 1316, Jean III a abandonné l'échiqueté de Dreux pour prendre un écu d'hermine plain. Ce changement d'armoiries est confirmé par un autre sceau ducal en 1318 et par un sceau de la Cour de Nantes en 1320. Sur son sceau équestre le frère du duc, Guy, comte de Penthièvre en 1318, a adopté l'hermine plain brisé par une bordure de gueules. Le duc Jean III n'ayant pas d'enfant légitime, Guy était son successeur désigné. Leur demi-frère Jean de Montfort resta fidèle à l'échiqueté avec le franc-quartier d'hermine. Il brisa une bordure chargée de lionceaux à la queue fourchue — c'est le lion de Montfort ; on retrouve les mêmes petits lions à double queue dans les lobes entourant l'écu.

Guy de Penthièvre, héritier du duché, mourut avant Jean III ; à la mort du duc, le pouvoir devait-il aller à Jeanne de Penthièvre, fille de Guy, ou à Jean de Montfort, demi-frère de Jean III ? Ce fut la « querelle de Bretagne » qui devint une guerre de succession.

En 1341, à la mort du duc Jean, le mari de Jeanne de Penthièvre, Charles de Blois, prit le titre de duc de Bretagne en même temps que l'écu d'hermine plain. La même année, Jeanne de Flandre, épouse de Jean de Montfort, suivant la règle héraldique, fit figurer sur son sceau à droite les armes de son père, le lion des Flandres, et à gauche les nouvelles armes de son mari, l'écu d'hermine mais avec une bordure de lions de Montfort étonnamment large, réduisant la partie centrale aux dimensions d'un écusson.

Jean de Montfort mourut en 1345. Jeanne de Flandre revendiqua le duché pour son fils Jean — le deuxième Jean de Montfort — qui deviendra Jean IV après la bataille d'Auray et le premier traité de Guérande.

Au combat de La Roche-Derrien, le 18 juin 1347, Charles de Blois, blessé, fut fait prisonnier par Thomas de Dagworth et emmené en captivité en Angleterre. Le 9 août 1356, en vue d'un accord avec le roi Édouard III, il fut amené à Westminster. Il scella l'acte qui lui fut

---

(7) Le comté de Montfort l'Amaury en Ile de France devint un fief des ducs de Bretagne en 1294 par le mariage d'Arthur II avec Yolande de Dreux.



*Charles de Blois  
Signet armorial - 1356*

*Public Record Office Londres - Diplomatic Documents - E30/74*



*Jean IV duc de Bretagne  
Sceau équestre - 1398*

*A D I V 17 Fi 22*

présenté avec le signet qu'il portait sur lui. Ce petit sceau armorial, rond, d'un diamètre de 17 millimètres, porte un heaume couronné et cimé d'une tête d'aigle, sur champ d'hermine. C'est la première fois que la couronne ducale apparaît sur un sceau. Cet exemplaire conservé à Londres, au Public Record Office, est le seul connu (8).

Sous Jean IV, l'hermine, définitivement adoptée, est de plus en plus le symbole du duché. Le sceau secret de 1391 est un très bel exemple de gravure. L'écu de Bretagne — d'hermine plain — est tenu par deux lions de Montfort ; celui de gauche est revêtu d'un mantel aux armes de Montfort ; sur le mantel du lion de droite on voit l'échiqueté de la famille de Dreux. Sur le cimier on retrouve encore le lion à la queue fourchue, emblème de la maison de Montfort.

Tout au long du XIV<sup>ème</sup> siècle l'affirmation du principat s'accroît. Voulant se distinguer des autres grands seigneurs, ses pairs, dont les grands sceaux sont des sceaux équestres, le duc se fait représenter en 1388 debout, comme les frères du roi Charles V.

Le dernier grand sceau de Jean IV est cependant un sceau équestre, mais d'un diamètre — 107 millimètres — nettement plus imposant que les précédents, d'une originalité dans le dessin et d'une perfection dans la gravure rarement égalées. On ne connaît que deux empreintes de ce sceau prestigieux, toutes deux datées du 2 février 1398 ; l'une est aux Archives de la Loire-Atlantique, l'autre aux Archives d'Ille-et-Vilaine.

Le duc est armé pour la guerre ou plutôt pour un tournoi ; son cheval galope, accompagné de chiens de chasse dans un décor peuplé d'animaux de la forêt (9). Bien que nous n'ayons pas encore quitté le XIV<sup>ème</sup> siècle, ce n'est plus le réalisme qui domine mais déjà la fougue, le romantisme et la fantaisie du siècle suivant (10).

Jean V, duc en 1399, épousa Jeanne de France, fille du roi Charles VI ; l'écu du sceau de Jeanne porte à senestre les armes de son père et à dextre les armes de son mari, ce qui est conforme aux règles héraldiques ; mais ainsi l'hermine passe avant les lys.

Jean V franchit en 1408 un pas décisif et se fit représenter en majesté, couronné, assis sur un trône et tenant l'épée ducale. A partir du

(8) Nous remercions le docteur Elisabeth Hallam, conservateur au Public Record Office, qui a bien voulu faire photographier ce sceau.

(9) Le professeur Jones a fait un rapprochement entre ce sceau et les miniatures du *Livre de la Chasse* de Gaston Phoebus.

Michael JONES, *Recueil des actes de Jean IV, duc de Bretagne*, Paris, Klincksieck, 1980, t. I, p. 42.

(10) Nous remercions M. Jacques Charpy d'avoir bien voulu faire photographier ce sceau.

22 novembre 1418 il se proclama dans ses actes « duc par la grâce de Dieu ». La légende du sceau ne fut pas encore modifiée.

A Jean V succéda son fils aîné, François, qui devint le duc François I<sup>er</sup>. Son sceau de majesté inaugura un type qui sera suivi par tous ses successeurs. Sur le sceau armorial de Pierre II en 1455, l'écu est droit et timbré de la couronne ducale. C'est une nouvelle affirmation du pouvoir (11).

Arthur de Richemont succéda à son neveu Pierre II et devint le duc Arthur III, tout en gardant sa charge de connétable de France. Ses services éminents et son dévouement à la cause française lui permirent de ne rendre au roi que l'hommage simple. Richard de Bretagne était le plus jeune des frères de Jean V. Le casque représenté sur son sceau armorial de 1427 est un des tout premiers exemplaires de l'armet ; il est surmonté du chapel de fer ; on reconnaît sur le cimier le lion de Montfort. Richard épousa Marguerite d'Orléans (12). Sur le sceau de 1448, l'écu, soutenu par un ange, porte les armes du mari de Marguerite et celles de ses parents : parti de Bretagne — l'hermine — et d'un coupé, Orléans (les lys au lambel) et Milan (la guivre des Visconti).

Fils de Richard de Bretagne et de Marguerite d'Orléans, François II eut un sceau de majesté conforme au type traditionnel. Comme Arthur III il entendait ne rendre au roi de France qu'un hommage simple. Louis XI s'en contenta ; pour lui les liens féodaux étaient devenus secondaires, les ducs et pairs étant avant tout sujets du roi (13). Le sceau équestre permet de bien évoquer l'adversaire de Louis XI et d'Anne de Beaujeu. Son armée fut vaincue à Saint-Aubin-du-Cormier le 28 juillet 1488. Son cousin germain Louis d'Orléans, futur Louis XII, qui combattait dans les rangs bretons, fut fait prisonnier. Le 19 août, François II dut promettre que ses filles ne se marieraient pas sans le consentement du roi de France. Il mourut le 9 septembre 1488.

Anne, fille aînée de François II, devint duchesse de Bretagne. Sur son sceau de majesté de 1489, on la voit, âgée de treize ans, couronnée,

(11) B.-A. POCQUET DU HAUT-JUSSÉ, Couronne fermée et cercle ducale en Bretagne, dans *Bulletin philologique et historique*, 1951-1952, p. 103-112.

Jean-Yves COPY, Du nouveau sur la couronne ducale bretonne : le témoignage des tombeaux, dans *Mémoires de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Bretagne*, t. LIX, 1982, p. 183-184.

(12) Marguerite d'Orléans était petite-fille de Charles V, fille de Louis d'Orléans et de Valentine de Milan, sœur du poète Charles d'Orléans, demi-sœur de Dunois. Sa petite-fille sera Anne de Bretagne, son neveu Louis deviendra le roi Louis XII.

(13) B.-A. POCQUET DU HAUT-JUSSÉ, Une idée politique de Louis XI, la sujétion éclipse la vassalité, dans la *Revue historique*, t. 226, 1961, p. 383 - 398.

assise sur un trône qui pourrait sembler trop grand pour elle, mais, comme trois siècles plus tôt Arthur I<sup>er</sup>, tenant fièrement en mains l'épée ducale. La légende du sceau porte *Anna Dei gratia Britannie ducissa* : Anne, par la grâce de Dieu duchesse de Bretagne. Ainsi la formule « par la grâce de Dieu », introduite depuis soixante-dix ans dans la suscription des chartes, apparaît maintenant sur le grand sceau. Autre innovation : jusqu'ici la légende du sceau débutait par le mot *sigillum* et était ensuite au génitif : *Sigillum Johannis ducis*, alors que sur le sceau royal la formule est au nominatif : *Ludovicus Rex* (14). Sur le sceau d'Anne de Bretagne, la formule est au nominatif : *Anna ducissa*.

Ainsi le sceau ducal comporte maintenant tous les attributs de la souveraineté. C'est l'aboutissement d'une politique persévérante, visant au principat et qui, du XII<sup>ème</sup> au XV<sup>ème</sup> siècle, s'est progressivement affirmée avec les dynasties détenant successivement le pouvoir : Porhoët, Plantagenêt, Dreux, Penthièvre, Montfort. Mais cette empreinte est du 15 février 1489. Six mois auparavant l'armée bretonne avait perdu la bataille de Saint-Aubin-du-Cormier. C'était la fin du rêve d'indépendance.

Émile LEFORT des YLOUSES

#### Cotes des sceaux cités

Eudon de Porhoët, équestre, 1155	N 27
Conan IV, équestre (fragment), 1162	D 531
Constance de Bretagne, sceau en navette (1183 ?)	N 29
Geoffroi Plantagenêt, équestre, 1186	ADLA 184
Arthur I <sup>er</sup> , équestre, 1199	D 532
Arthur I <sup>er</sup> , équestre, 1202	D 533
Arthur I <sup>er</sup> , équestre, 1202, contre-sceau	D 533 bis
Pierre de Dreux, équestre, 1213	D 725
Pierre I <sup>er</sup> Mauclerc, équestre, 1220	D 534
Jean I <sup>er</sup> , Le Roux, équestre, 1238 (premier sceau)	D 536
Pierre de Braine, équestre, 1238	D 1547
Jean I <sup>er</sup> , troisième sceau équestre, 1275	D 538
Jean II, équestre, 1304	ADLA 217
Arthur de Bretagne (futur Arthur II), équestre, 1296	D 540
Jean, comte de Richemont, armorial, 1325	D 561
Éléonore, abbesse de Fontevrault, en navette, 1316	D 9209

(14) Yves METMAN, Sigillographie, dans *L' Histoire et ses méthodes*, Paris, N.R.F., 1973, p. 414.



*François I<sup>er</sup>  
duc de Bretagne  
Sceau de majesté  
1448  
AN St 5376*



*Anne de Bretagne  
Sceau de majesté  
1489  
D 560*

Yolande de Dreux, sceau en navette, fragment, 1313	St 3808
Yolande de Dreux, sceau en navette, contre-sceau	St 3808 bis
Jean III, armorial, 1316	ADLA 2404
Jean III, armorial, 1318	ADLA 2405
Cour de Nantes, sceau aux contrats, armorial, 1320	Cl 6648
Guy, comte de Penthievre, équestre, 1321	ADLA 1014
Guy, comte de Penthievre, équestre, 1329	Cl 1511
Jean de Montfort, armorial, 1326	F 114
Jeanne de Penthievre, armorial, 1376	ADLA 257
Charles de Blois, armorial, 1363	ADLA 242
Jeanne de Flandre, sceau en navette, 1341	D 545
Charles de Blois, armorial, 1356	P.R.O. 30. 14
Jean IV, sceau secret, armorial, 1391	St 5424
Jean IV (debout), 1388	ADLA 279
Jean IV, équestre, 1398	ADLA 288
Jean IV, équestre, 1398	ADIV 17 Fi 22
Jeanne de France, armorial, 1420	Cl 1517
Jean V, premier sceau de majesté, 1408	ADLA 297
Jean V, deuxième sceau de majesté, 1423	ADLA 308
François I <sup>er</sup> (majesté), 1448	ADLA 357
Pierre II (majesté), 1453	ADLA 375
Pierre II, armorial, 1455	ADLA 380
Arthur de Richemont, équestre, 1442	ADLA 395
Arthur III (majesté), 1458	ADLA 387
Richard de Bretagne, armorial, 1427	D 706
Marguerite d'Orléans, armorial, 1448	ADLA 363
François II (majesté), 1476	ADLA 425
François II, équestre, 1481	ADLA 437
Anne de Bretagne, sceau de majesté, 1489	D 560

### Abréviations

ADIV	Sceaux conservés aux Archives départementales d'Ille-et-Vilaine.
ADLA	Répertoire photographique des sceaux conservés aux Archives départementales de Loire-Atlantique.
Cl	Germain Demay, <i>Inventaire des sceaux de la Collection Clairambault à la Bibliothèque nationale</i> , Paris, 1885-1886, 2 vol., in-4°.
D	L. Douët d'Arcq, <i>Inventaires et documents... Collection de sceaux</i> , Paris, 1863-1868, 3 vol., in-4°.
F	Germain Demay, <i>Inventaire des sceaux de la Flandre...</i> , Paris, 1873, 2 vol., in-4°.
N	G. Demay, <i>Inventaire des sceaux de la Normandie...</i> , Paris, 1881, in-4°.
P.R.O.	Sceaux conservés à Londres, au Public Record Office.
St	<i>Catalogue manuscrit supplémentaire des sceaux conservés aux Archives nationales.</i>